

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Session spéciale du conseil tenue le 19 août 2010

Présidée par le maire, Stephen Harris

Sont présents:

Stephen Harris, maire
Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)
François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2)
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Richard Parent, directeur général

Absences motivées:

Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

0 contribuable est présent dans la salle.

La séance spéciale débute à 18h40

ORDRE DU JOUR

1. Fourniture d'abat-poussière (chlorure de calcium) en flocons – contrat no 2010-14
2. Adjudication d'un contrat pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double pour le chemin du Mont-des-Cascades
3. Parole au public
4. Fermeture de l'assemblée

**2010-MC-R321 FOURNITURE D'ABAT-POUSSIÈRE
(CHLORURE DE CALCIUM) EN FLOCONS – CONTRAT N° 2010-
14**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cantley a procédé à un appel d'offres public en date du 7 août 2010, contrat n° 2010-14, le tout relativement à la fourniture d'abat-poussière (chlorure de calcium) en flocons;

Le 19 août 2010

CONSIDÉRANT QUE le 18 août 2010, quatre (4) soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres, les résultats étant les suivants:

Description	Somavrac (c.c) inc.	Calclo Inc.	Sel Warwick inc.	Multi Routes inc.
Chlorure de calcium en flocons à 85 %	50 718,00 \$	53 160,00 \$	60 950,40 \$	67 080,00 \$
Chlorure de calcium en flocons à 85 % en vrac	48 318,00 \$	51 960,00 \$	60 950,40 \$	65 880,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, de retenir la soumission la plus basse offert par Somavrac (c.c) inc. au prix de 50 718,00 \$, taxes en sus, pour cent vingt (120) tonnes de chlorure de calcium à 85 %, en sac et à 48 318,00 \$, taxes en sus, en vrac et ce, incluant livraison au chantier de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les quantités mentionnées dans l'appel d'offres sont données à titre indicatif seulement et elles pourront être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le préambule ci-avant fait partie intégrante de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Alexandre Marion

Appuyé par le conseiller Michel Pélissier

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, accepte la soumission de Somavrac (c.c) inc. pour la fourniture de chlorure de calcium en flocons 85 %, au coût unitaire de 422,65 \$, taxes en sus, en sac et 402,65 \$, taxes en sus, en vrac et ce, incluant la livraison;

QUE les fonds requis soient puisés à même le poste budgétaire numéro 1-02-320-00-626 « Autres – Abat-poussière – Voirie municipale » après un transfert du surplus accumulé pour le manque à gagner.

Adoptée à l'unanimité

Le 19 août 2010

2010-MC-R322 ADJUDICATION D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE NÉCESSAIRES À LA CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE POUR LE CHEMIN DU MONT-DES-CASCADES

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 2010-MC-R304 adoptée le 10 août 2010, le conseil autorisait M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, de procéder aux appels d'offres pour la confection d'un traitement de surface double pour l'été 2010 sur le chemin du Mont-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offre numéro 2010-15 a été lancé le 7 août dernier pour effectuer ces travaux et que trois (3) entreprises ont répondu à l'appel en remettant leurs offres le 18 août 2010 pour l'ouverture officielle desdits documents, les résultats étant les suivants:

FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC.	Construction DJL inc.	Les entreprises Bourget inc.
83 943,75 \$	100 929,00 \$	111 502,32 \$

CONSIDÉRANT QUE les soumissions étaient régulièrement reçues et que suite à l'analyse des documents, toutes ce sont avérées conformes au devis technique mais que celle de FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC. est la plus basse des soumissions conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Michel Pélissier

Appuyé par le conseiller François Hallé

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise M. Pierre Caouette, directeur par intérim, et chargé de projets des travaux publics et des Services techniques, à procéder à l'adjudication du contrat pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double sur le chemin du Mont-des-Cascades, pour une somme approximative de 83 943,75 \$, taxes en sus, à l'entreprise FRANROC, DIVISION DE SINTRA INC., le tout selon les documents d'appel d'offres numéro 2010-15;

QUE les fonds requis soient puisés à même la subvention « Aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 65 000 \$ »;

QUE l'excédent soit puisé à même la subvention de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

Adoptée à l'unanimité

Le 19 août 2010

**2010-MC-R323 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

IL EST

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Michel Pélissier

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil municipal du
19 août 2010 soit levée à 18h45.

Adoptée à l'unanimité

Stephen Harris
Maire

Richard Parent
Directeur général

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, directeur général, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées dans le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 19^{ème} jour du mois d'août 2010.

Signature : _____